



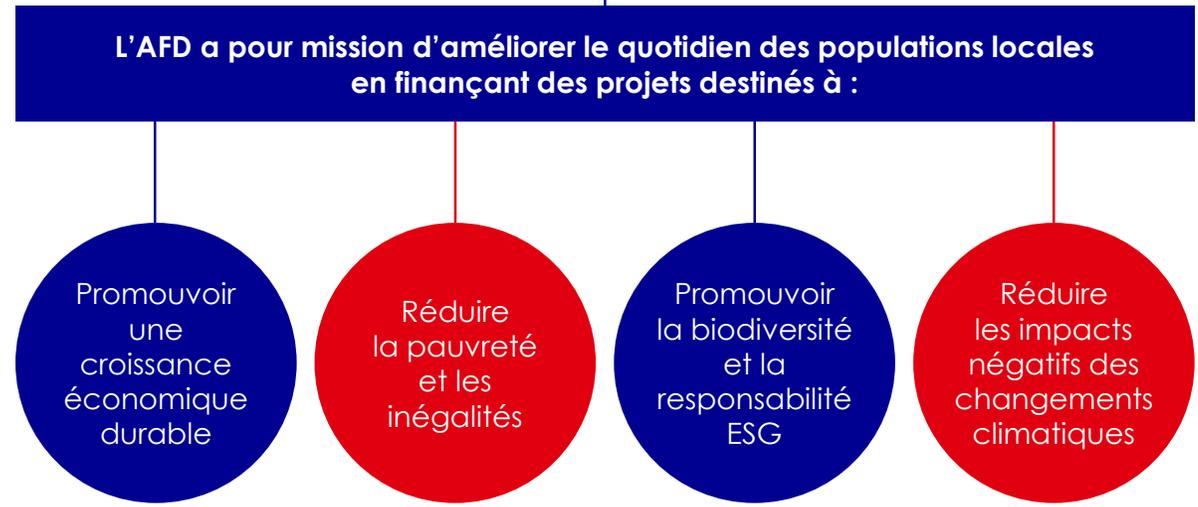
PRÉSENTATION INVESTISSEURS

Juin 2022



L'AFD EN QUELQUES MOTS

AFD : UNE INSTITUTION FINANCIÈRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



AFD finance, accompagne et soutient plus de **4 000 projets de développement**

 **Créée en 1941**

 Notée **AA** par Fitch et S&P

 **100 %** détenue par l'État français

 Qualifiée de **"Advanced"** par Vigeo

 **EPIC** soumis à la régulation bancaire

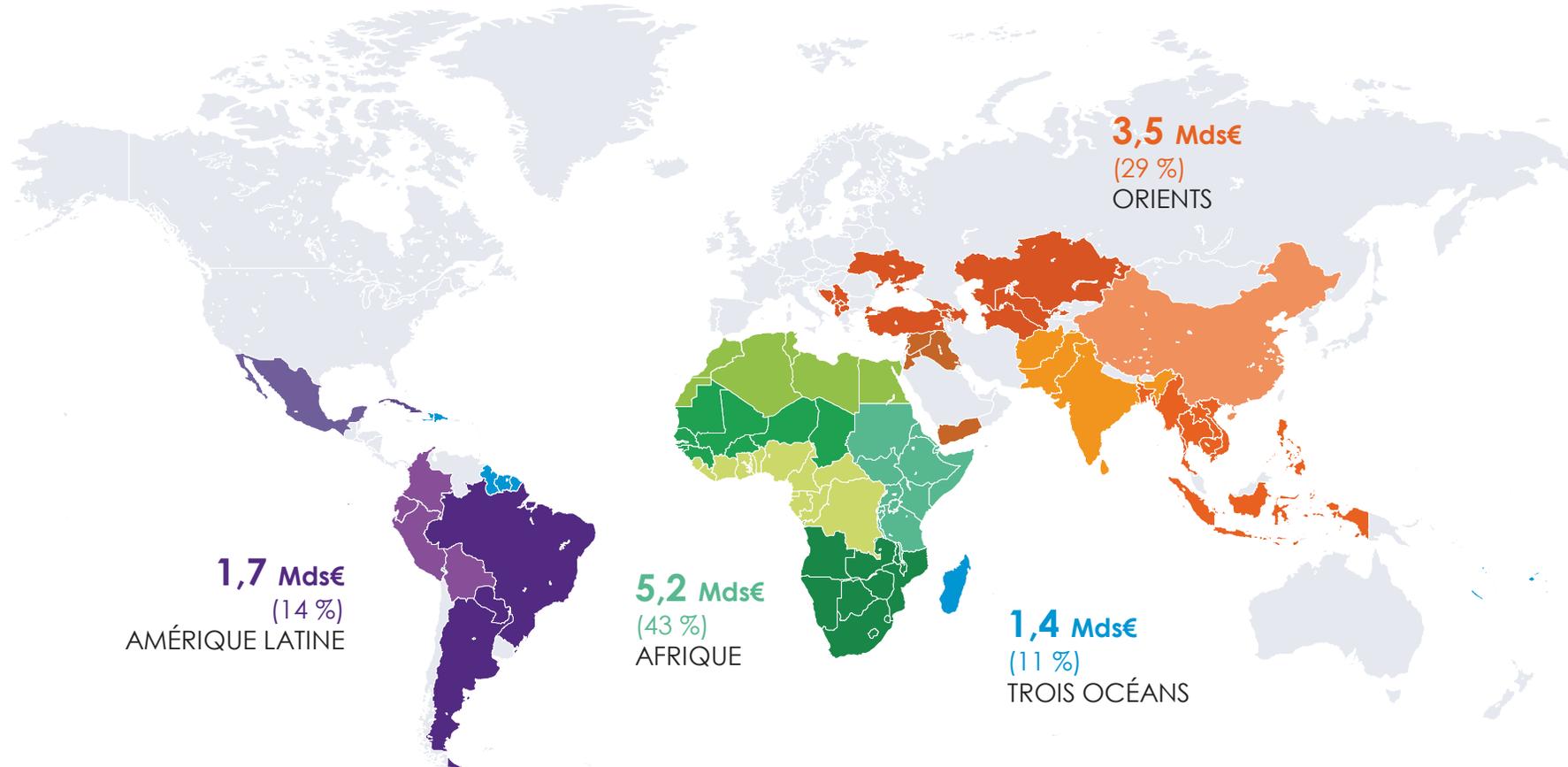
 Notée **Prime Status** par ISS ESG

L'AFD OPÈRE SUR LA PLUPART DES MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT ET ÉMERGENTS

Engagements 2021*

L'AFD intervient également dans les départements d'Outre-mer.

Soit environ 18 % des engagements du groupe AFD.



* 0,35 Mds€ (3 %)

Multipays



115

Pays
d'intervention



5

continents



85

Agences



3 000

Collaborateurs



17

Directions régionales

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



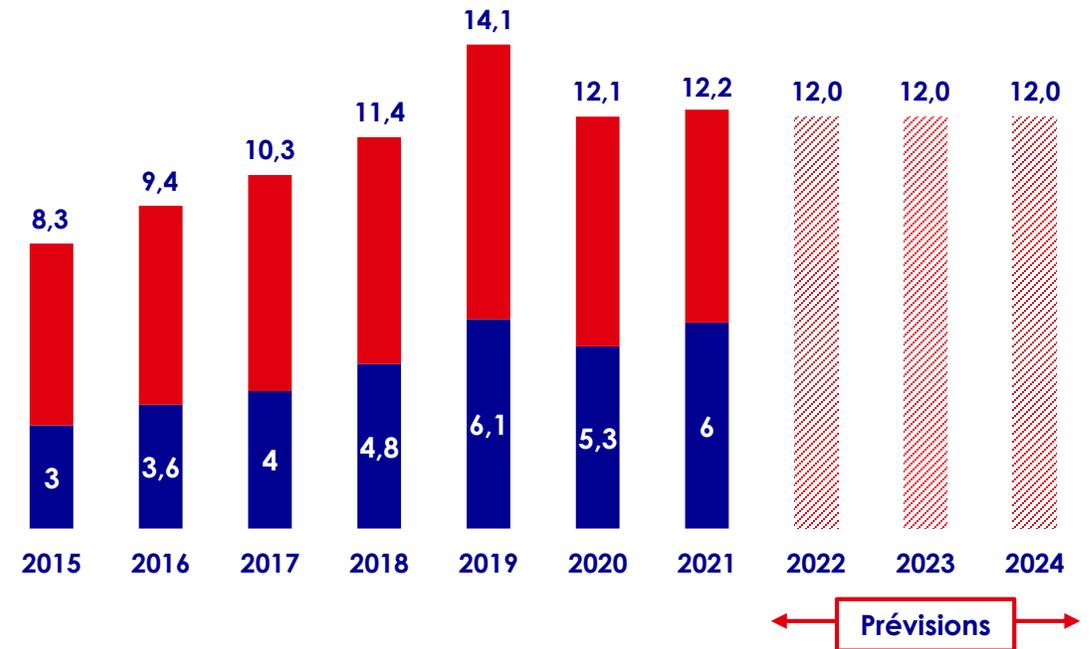
Un rôle crucial confirmé par la Loi de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales du 4 août 2021 pour répondre à l'engagement international de la France en faveur du développement et de la lutte contre le changement climatique

- Objectif fixé de contribution de la France à l'aide publique au développement passant de 0,55% du RNB en 2022 à 0,70% en 2025.
- Rôle majeur de l'AFD pour atteindre cette cible via deux engagements principaux pour les financements du Groupe:
 - 100% Accord de Paris
 - 100% Lien social
- Soutien de l'État français par l'augmentation de son capital de 1,5Mds en 2021 (0,5 Md€ d'augmentation et conversion de 1 Md€ de prêts subordonnés en CET1).

Taille du bilan de l'AFD au 31 Dec. 2021 :

55,23 Mds€

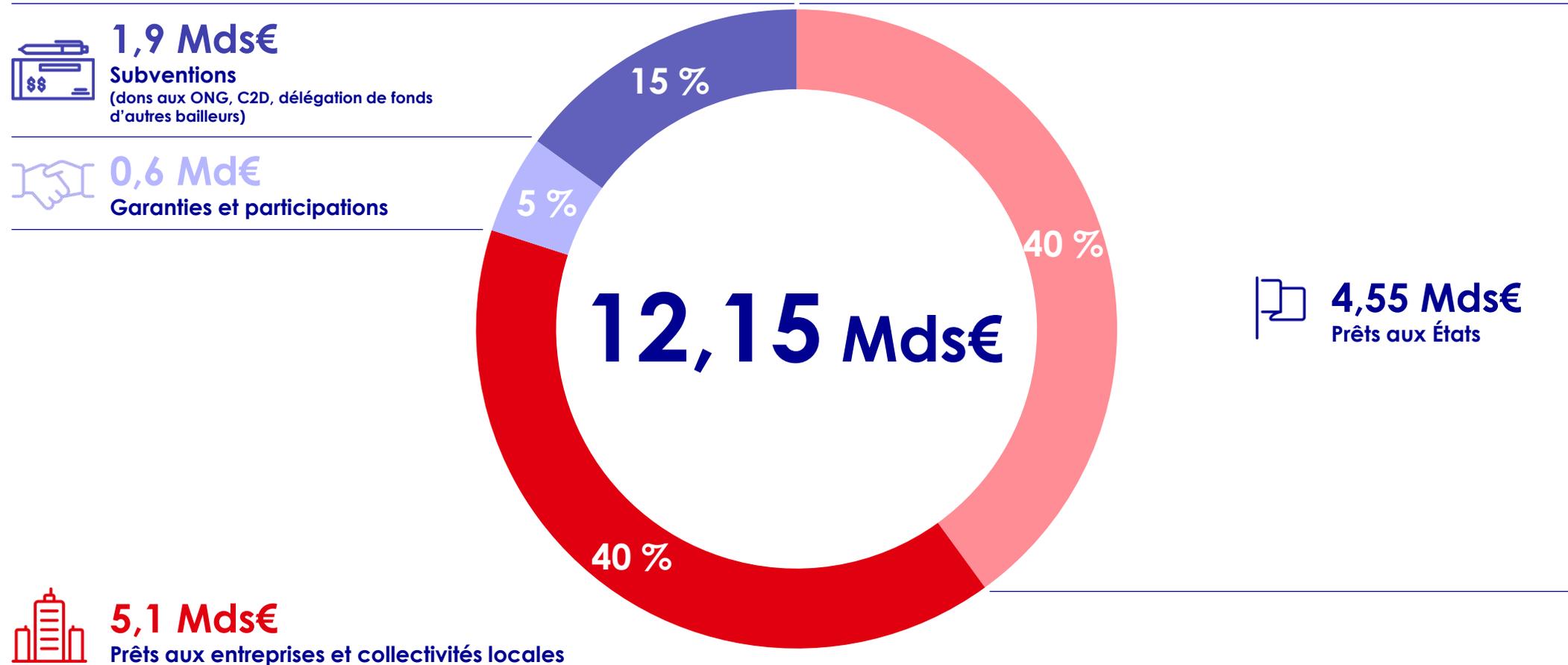
Une croissance rapide des engagements du Groupe depuis 2015



- Engagements concernant les projets liés au climat
- Total des engagements en Mds€

DES OUTILS FINANCIERS DIVERSIFIÉS

Engagements 2021



L'AFD ET SES PARTENAIRES ÉTRANGERS



Depuis le 16 Octobre 2017, le Directeur Général de l'AFD a l'honneur de présider l'**IDFC***, une organisation qui rassemble 26 banques de développement.

* International Development Finance Club



Chaque année l>IDFC consacre en moyenne 150 milliards de US\$ au financement « vert » et climatique. Cela représente 25 % de son engagement total.



Cela fait de l>IDFC le plus **grand pourvoyeur mondial de financements publics pour le développement et le climat.**



L'AFD a accueilli en 2021 le premier Sommet mondial "Finance en Commun" réunissant 450 banques publiques de développement.



Partenariats avec IBRD, EIB, KfW, ADB, ...

L'AFD est une institution reconnue parmi les Banques de Développement



STATUT & QUALITÉ DE CRÉDIT

L'AFD : UNE INSTITUTION FINANCIÈRE D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT FRANÇAIS



L'AFD au cœur du dispositif français d'aide au développement

- L'AFD joue un rôle majeur dans la politique française d'Aide Publique au Développement
- L'AFD finance une partie des contributions multilatérales de l'Etat français.

UN DOUBLE STATUT



Une institution bancaire en tant que « Société de Financement »

Réglée par l'ACPR, sujette au CRR/ CRD IV

Risk weighting 20 %



EPIC : Établissement Public Industriel et Commercial, non soumis à la loi sur la faillite dans le secteur privé

Par la loi, l'État français a l'ultime responsabilité de la solvabilité de l'AFD (Loi 80-539)

AFD est sous la supervision de l'ACPR et de la Cour des comptes

UNE ENTITÉ PUBLIQUE



État français

100 %



* Expertise France est l'agence publique française de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique

L'AFD BÉNÉFICIE D'UNE TRÈS BONNE QUALITÉ DE CRÉDIT

Une notation financière en lien avec le statut de l'AFD

FitchRatings

**AA/Outlook
negative**
**Short-Term
F1+**



30/09/2021

Fitch classifies AFD as a **government-related entity (GRE) of the French state (AA/negative)** under its GRE criteria and equalizes its ratings with those of the sovereign. The ratings reflect our view that the French state would provide AFD with timely extraordinary support in case of need.
"AFD is fully owned by the French state and has the special legal status of établissement public industriel et commercial (EPIC) under the French law. This implies that it cannot be liquidated or go bankrupt. AFD can only be dissolved by law, which would entail an automatic transfer of all its assets and liabilities to the state or to another public entity designated by the state.

STANDARD
& POOR'S

**AA/Outlook
Stable**
**Short-Term
A-1+**



21/02/2022

The stable outlook on Agence Française de Développement (AFD) reflects S&P Global Ratings' stable outlook on France (unsolicited; AA/Stable/A-1+).
We believe that AFD will retain its critical role and integral link with the country. **We regard AFD as a government-related entity that would benefit under stress from an almost certain likelihood of extraordinary support from France.**

AFD : UNE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE RECONNUE

AFD est notée par trois des plus grandes agences de rating extra-financier à l'échelle mondiale



Risque Faible
Classée #268 sur 14 738 sur L'Univers Entier
Mars 2022



**Premier décile au sein des banques
financières / de développement**
Août 2019



Catégorie Avancée
Classée #10 sur 4 930 sur L'Univers Entier
Octobre 2021



ESG OVERALL SCORE



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	1/21
Rank in Region	10/1620
Rank in Universe	10/4930
Company Reporting Rate	99%
Sector Average Reporting Rate	98%
High severity controversies	Yes

ESG PERFORMANCE (100)



HISTORICAL PERFORMANCE





SITUATION FINANCIÈRE & GESTION DES RISQUES

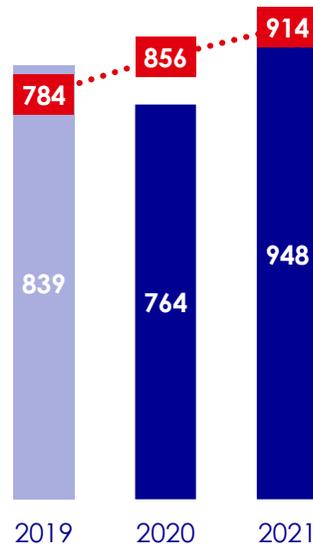
CHIFFRES CLÉS

IFRS

Produit Net Bancaire

En M€

PNB hors instruments financiers à la juste valeur

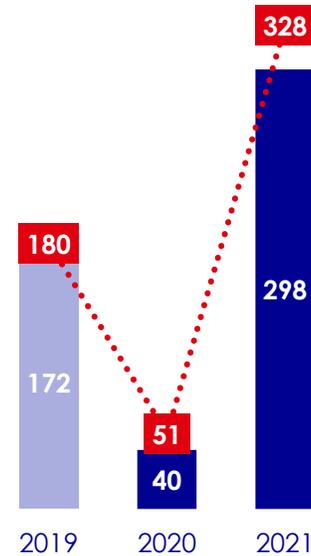


Résultat net

En M€

Baisse du résultat net 2020 sous l'effet cumulé de la hausse des provisions pour risque de crédit et de la baisse des valorisations des participations.

Résultat net économique (hors volatilité IFRS)



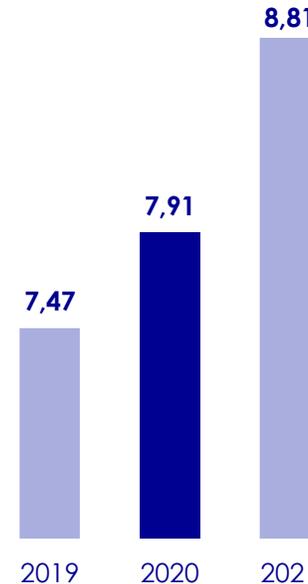
En cours de prêts

En Mds€



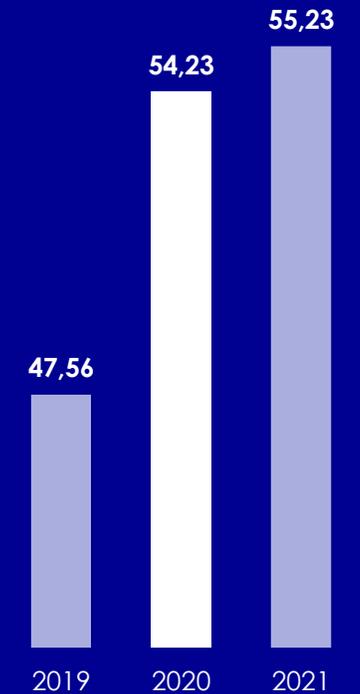
Capital consolidé

En Mds€



Bilan total

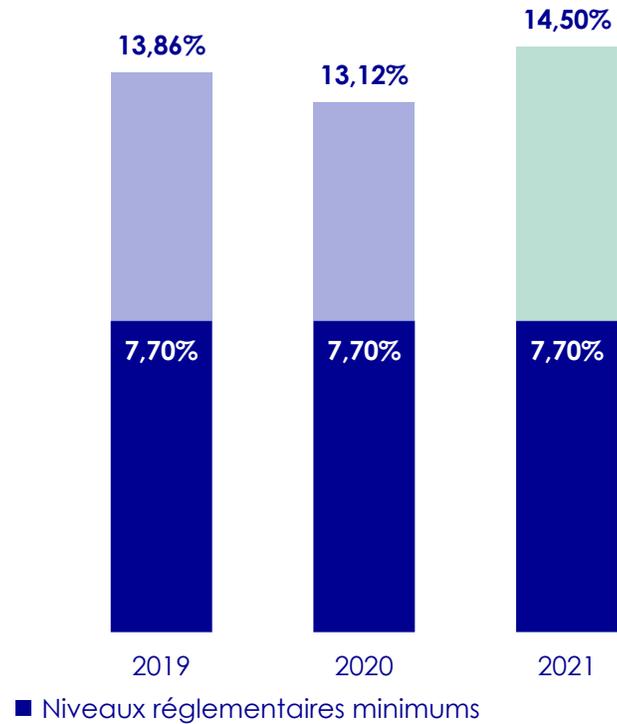
En Mds€



L'AFD RESPECTE TRÈS LARGEMENT LES RATIOS BANCAIRES

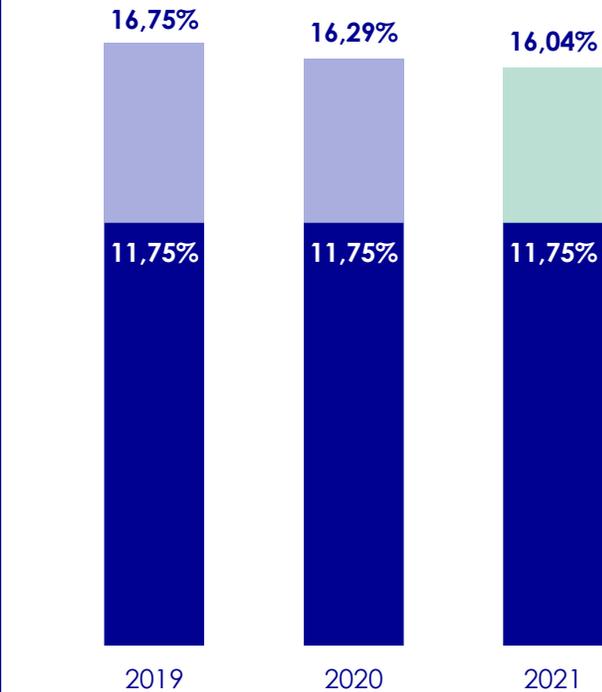
Ratio CET1

Un ratio CET1 qui s'améliore en 2021 avec l'apport en fonds propres de l'Etat français: augmentation de 0,5 M de capital et conversion pour 1 Md de prêts subordonnés en CET 1.

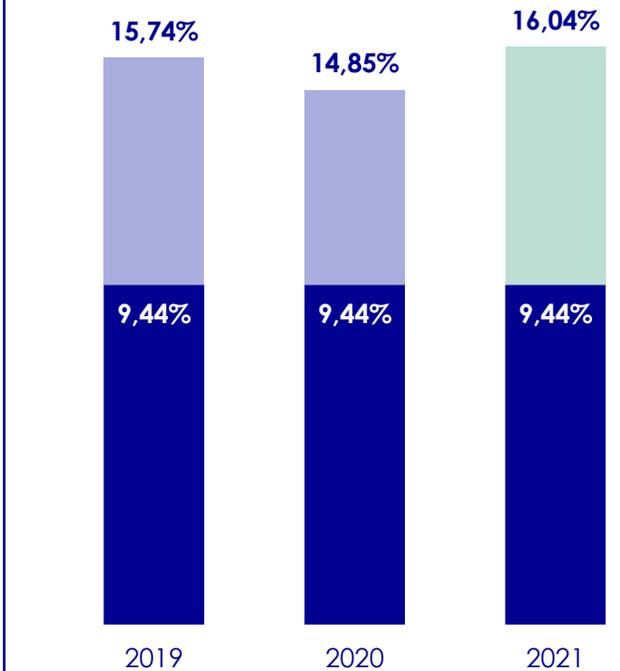


* Hors coussin contra cyclique

Ratio de solvabilité



Ratio T1



DES ACTIFS SOLIDES

Total encours de prêts au 31 décembre 2021

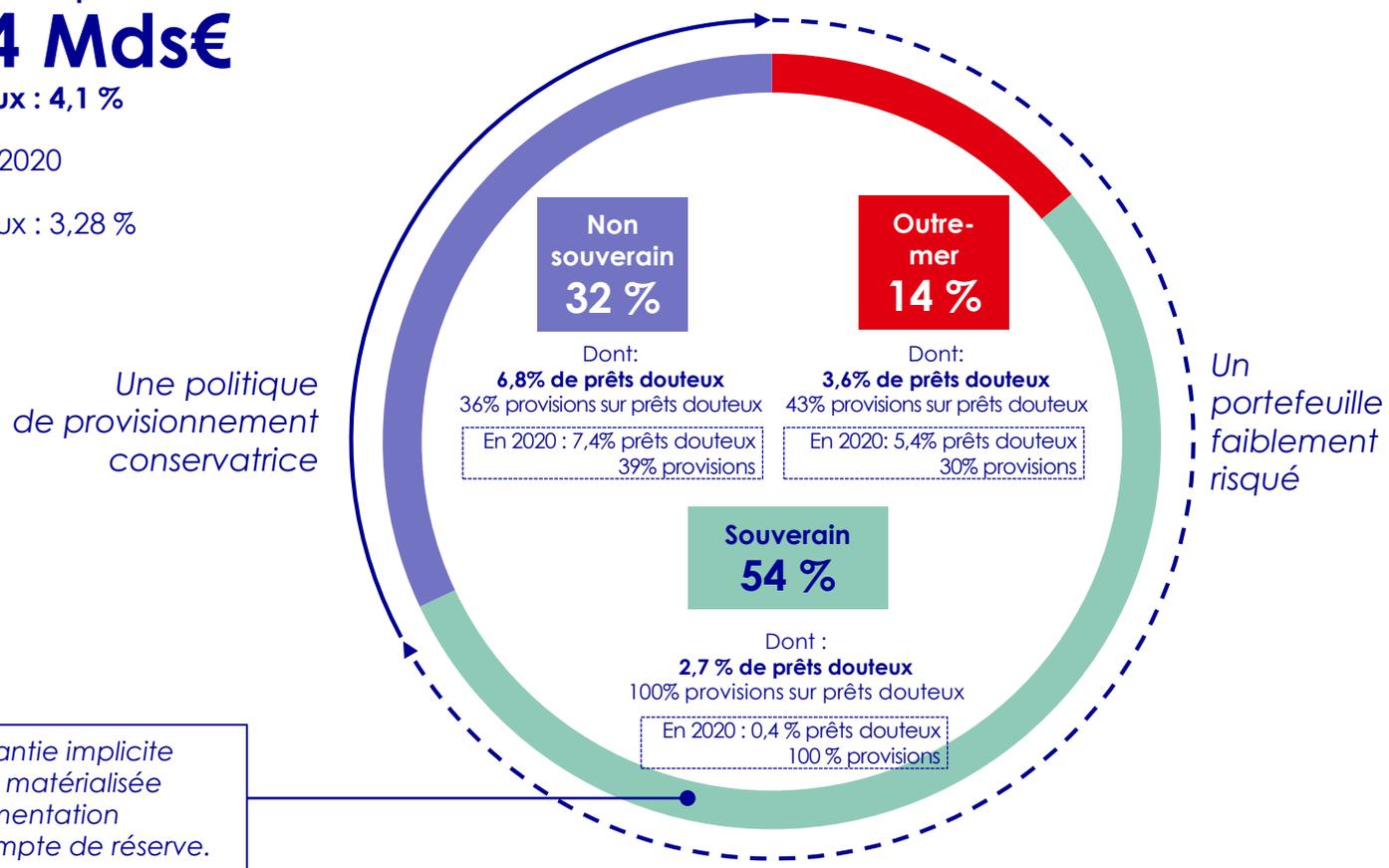
41,84 Mds€

Prêts douteux : 4,1 %

Au 31 Dec. 2020

39,06 Mds€

Prêts douteux : 3,28 %



Risque de crédit
Solide qualité de crédit et de provisionnement



Risque de concentration
Limite de prêt par pays fixée à 25 % du capital de l'AFD

GESTION PRUDENTE DU RISQUE DE MARCHÉ

RISQUE DE CHANGE ET DE TAUX D'INTÉRÊT

Minimisé par la politique interne et les couvertures

Toutes les émissions et les prêts sont swappés en euros variable

Politique interne :

- Exposition à une seule devise <1,5% des fonds propres consolidés
- Position de change globale <3% des fonds propres consolidés

Pas de position de trading

RISQUE DE CONTREPARTIE

Veille des notations et contrats de collatéral quotidien

Les IRS sont clearés
Les CSA pour les dérivés sont bilatéraux avec des échanges de collatéral quotidien

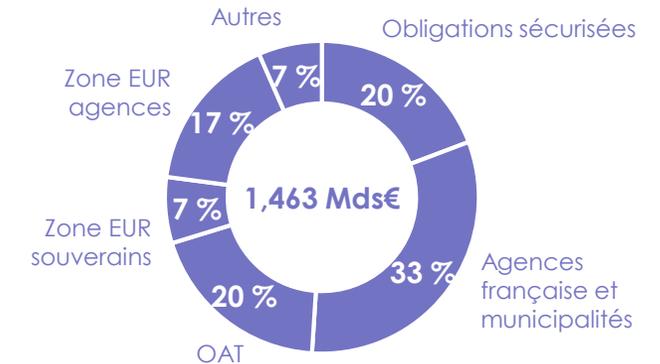
SSA zone euro pour le portefeuille d'investissement

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Exposition très limitée

Trésorerie ≥ 6 mois de liquidité minimum, entre 9 et 12 mois en cible de gestion

Un portefeuille d'investissement de 1,463 Mds€ (au 30/04/2022), éligible au marché du repo





L'AFD SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

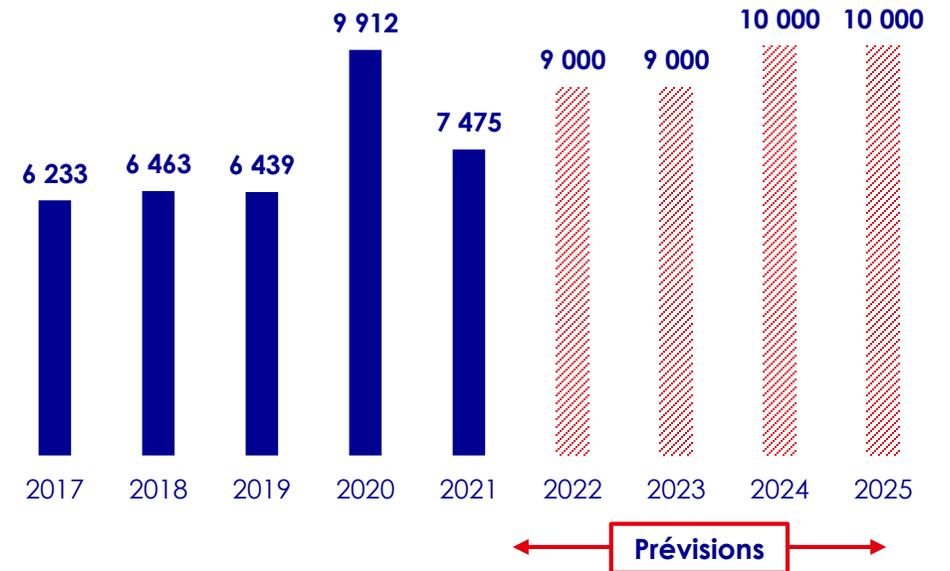
DÉCAISSEMENTS ET PROGRAMME D'ÉMISSION

En M€

DÉCAISSEMENTS DES PRÊTS



PROGRAMMES D'ÉMISSION



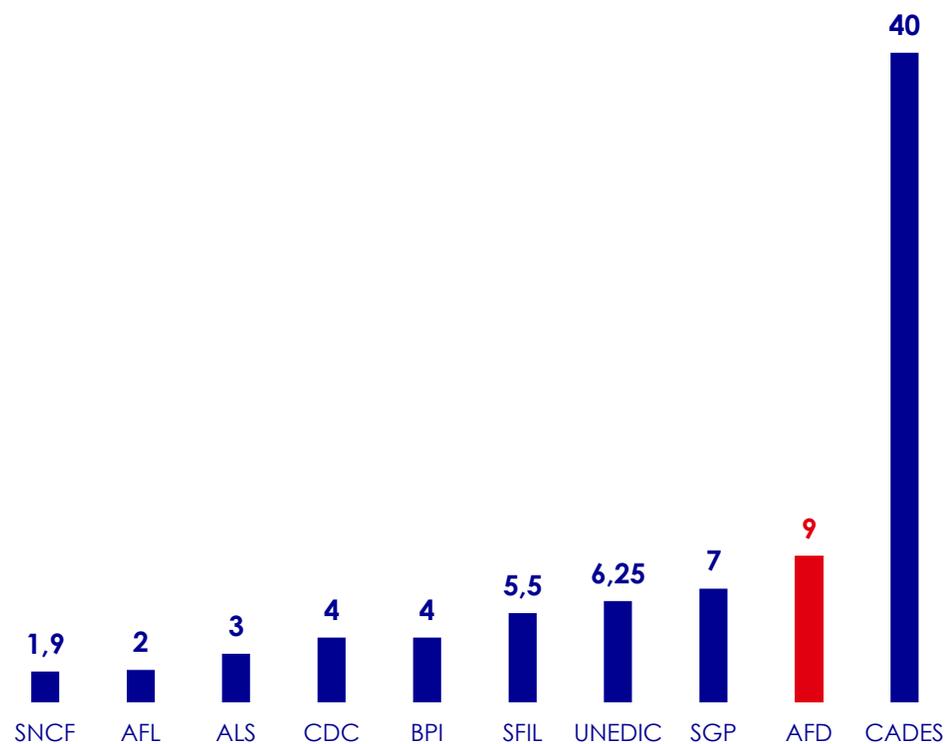
Une stabilisation des besoins de financement annuel autour de 10Mds EUR :

- Une hausse du plan d'affaire depuis 2015 suite à l'objectif d'aide public au développement...
- ... qui s'est traduit par une croissance des décaissements et du programme de financement.
- Une année exceptionnelle en 2020 suite la réponse apportée par l'AFD à la crise du Covid 19.
- Un programme stabilisé autour de 10Mds EUR pour les années à venir.

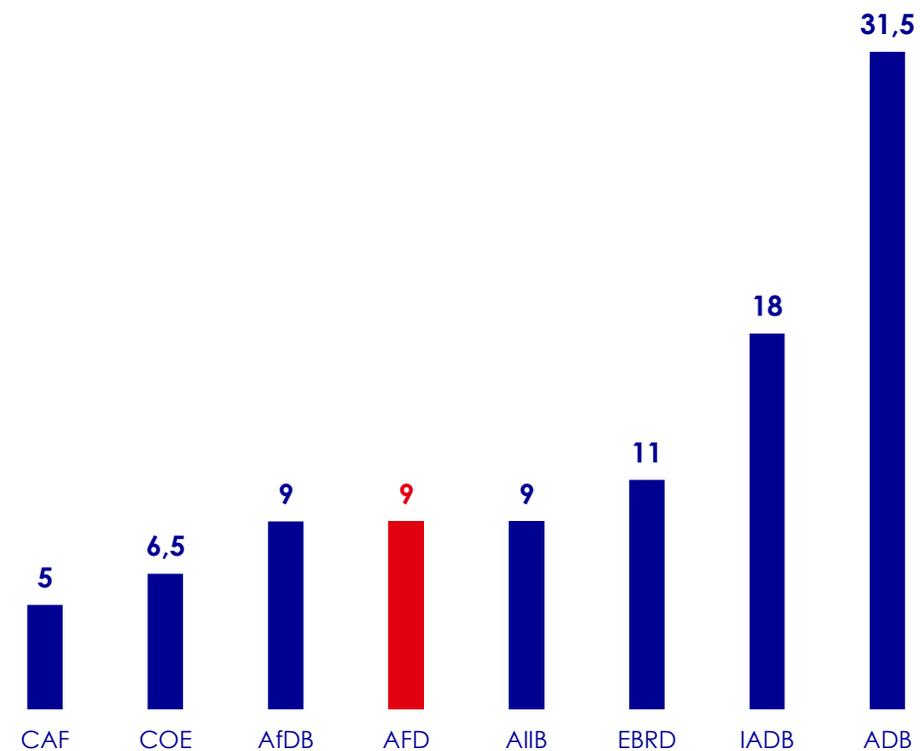
PROGRAMMES DE REFINANCEMENT DES PAIRS DE L'AFD ATTENDUS EN 2022

En Md€– Chiffres d'avril 2022

L'AFD DANS L'UNIVERS DES AGENCES FRANÇAISES



L'AFD DANS L'UNIVERS DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT*



*Programmes en \$ convertis en € sur la base d'un cours EURUSD à 1,2010.

LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT DE L'AFD



Emprunts Publics

Benchmarks Publics sur les principaux marchés de dettes pour construire une courbe solide

- EUR : toutes les maturités jusqu'à 20 ans
- USD : focus sur les maturités court et moyen terme
- Emissions ODD

Placements Privés

Proactive et flexible sur les devises

Financement moyen terme

Sur demande

Financement court terme

Maintien d'une présence régulière et gestion des décalages intra-annuels

LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT DE L'AFD

La stratégie de financement de l'AFD repose sur **3 grands axes** :

01

UNE VOLONTÉ D'APPORTER DE LA LIQUIDITÉ

- Les tailles des émissions de référence en EUR et USD peuvent atteindre 2Mds à l'émission
- Utilisation des TAPs en format public ou privé

02

UNE APPROCHE ACTIVE DU MARCHÉ DES PLACEMENTS PRIVÉS

- Communication d'une grille de prix régulière en EUR sur les PP
- Possibilité sur demande d'émettre des PP dans une autre devise que l'EUR
- Exploitation des segments de courbes peu sollicités : très court 1-3 ans, très long > 15 ans

03

UNE PRÉSENCE THÉMATIQUE : ÉMISSIONS ODD ET CLIMAT

- Plusieurs émissions chaque année autour des Objectifs de Développement Durable sous un cadre mis en place en 2020
- Émissions sous format Durable ou Climat (48% du programme en 2021)
- Diversité de maturité

PROGRAMME D'ÉMISSION 2021

9 Mds€

70 % ÉMISSIONS PUBLIQUES
30 % PLACEMENTS PRIVÉS

Bloomberg Ticker
AGFRNC

1Y → 20Y EUR
2Y → 5Y USD

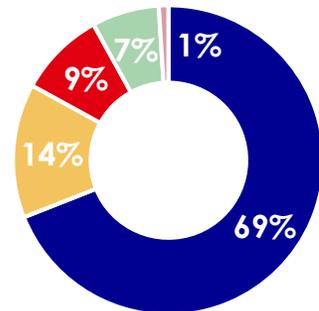


TAPs et placements privés

	2018	2019	2020	2021	2022	Total
[0;5y]	57%	-	34%	54%	46%	42%
]5y;10y]	21%	20%	40%	30%	0%	25%
]10y;15y]	7%	27%	15%	3%	62%	16%
]15y;20y]	2%	18%	6%	0%	0%	5%
]20y;30y]	9%	19%	6%	13%	0%	8%
]30y+]	4%	16%	-	0	0	3%
Total (in EUR Mn)	2 353	654	1 679	560	651	5 897
TAP	877	380	1 237	200	589	3 283
In %	37%	58%	74%	36%	91%	56%
PP	1 476	274	442	360	62	2 614
In %	63%	42%	26%	64%	9%	44%



Répartition par devises des placements privés réalisés en 2022



- EUR
- USD
- CNH
- GBP
- DOP

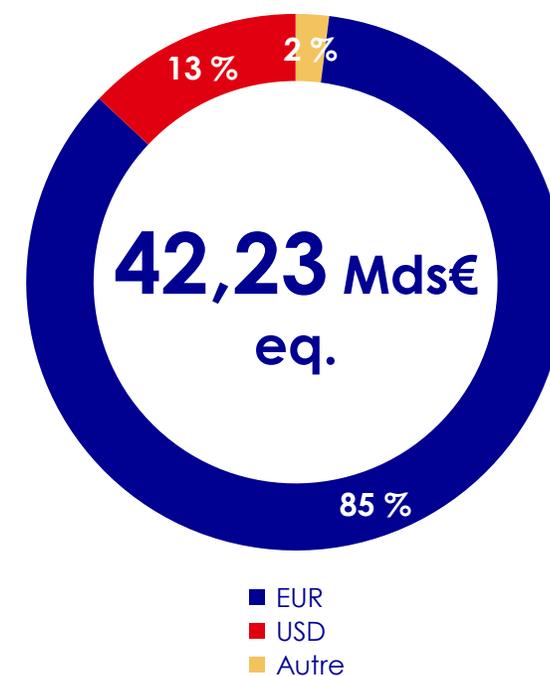
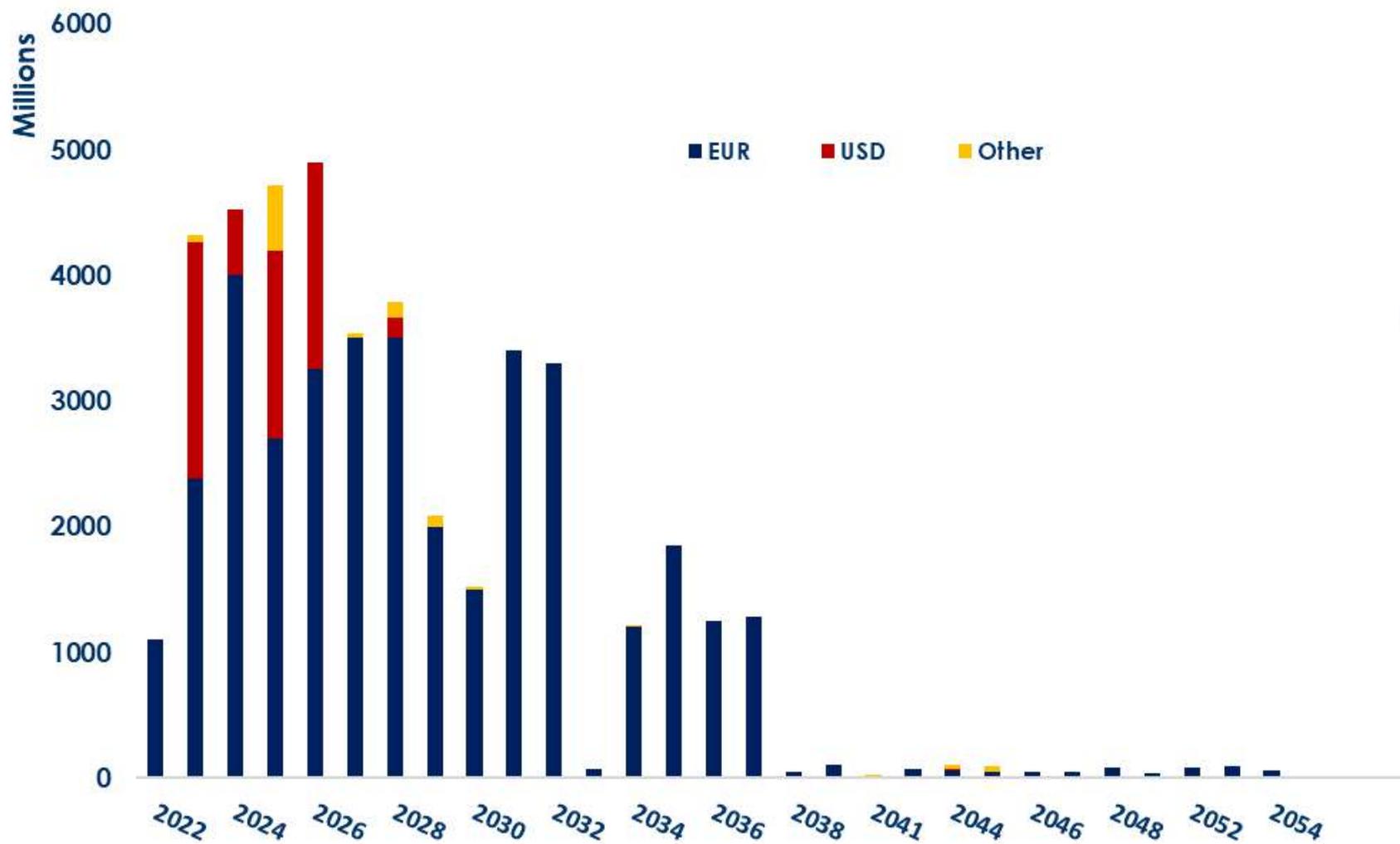


Emissions publiques

	Current amount	Initial amount	Ccy	Coupon	Tenor	Maturity	Type	vs. OAT
☀️	1500	1500	EUR	1,625%	10y	mai-32	Public	33
	1000	750	EUR	1,13%	15y	mars-37	Public	27
	540	500	GBP	1,25%	3,5y	juin-25	Public	
	1500	1500	USD	1,38%	3y	janv-25	Public	
Total 2022 4,813 Bn € Eq.								
☀️	600	600	USD	FRN	3y	nov-24	Public	
	2000	2000	EUR	0,125%	10Y	sept-31	SDG	18
	1500	1500	EUR	0,010%	7,5Y	nov-28	SDG	18
	1250	1250	EUR	0,375%	15,2Y	mai-36	Public	22
2000	2000	USD	0,625%	5Y	janv-26	Public	22	
Total 2021 7,475 Bn € Eq.								
☀️	2000	2000	EUR	0,00%	7Y	oct-27	SDG	27
	Matured	1000	USD	FRN	1,5Y	déc-21	Public	
	1750	1000	EUR	0,50%	15Y	mai-35	P. Tap	35
	2000	2000	USD	0,75%	3Y	avr-23	Public	
🌿	1500	1500	EUR	0,25%	10Y	mai-30	Public	42
	1100	1000	EUR	0,00%	5Y	mars-25	Climate	23
Total 2020 9,912 Bn € Eq.								
	750	750	EUR	0,50%	15Y	mai-35	Public	28
	2000	2000	EUR	0,25%	10Y	juin-29	Public	29
	Matured	650	USD	FRN	2Y	juin-21	Public	
	2000	700	EUR	0,38%	5Y	avr-24	P. Tap	33
Matured	2000	2000	USD	2,75%	3Y	janv-22	Public	
Total 2019 6,439 Bn € Eq.								
🌿	1050	1000	EUR	1,50%	16Y	oct-34	Public	30
	600	500	EUR	0,50%	7,1Y	oct-25	Climate	26
Matured	1 500	1 500	USD	2,75%	3Y	mars-21	Public	
1 750	1 400	EUR	1,00%	10Y	janv-28	Public	25	
Total 2018 6,463 Bn € Eq.								
🌿	Climate Bond							
☀️	Sustainable Bond							

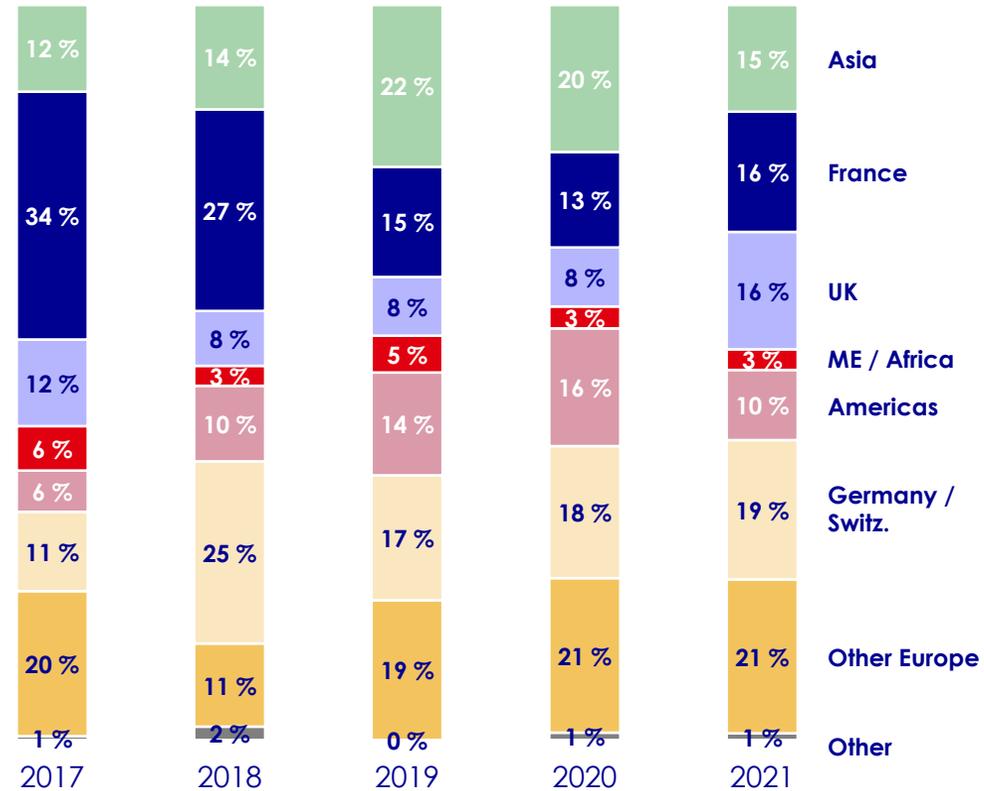
PROFIL DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Profil de remboursement des obligations AFD au 30 mai 2022

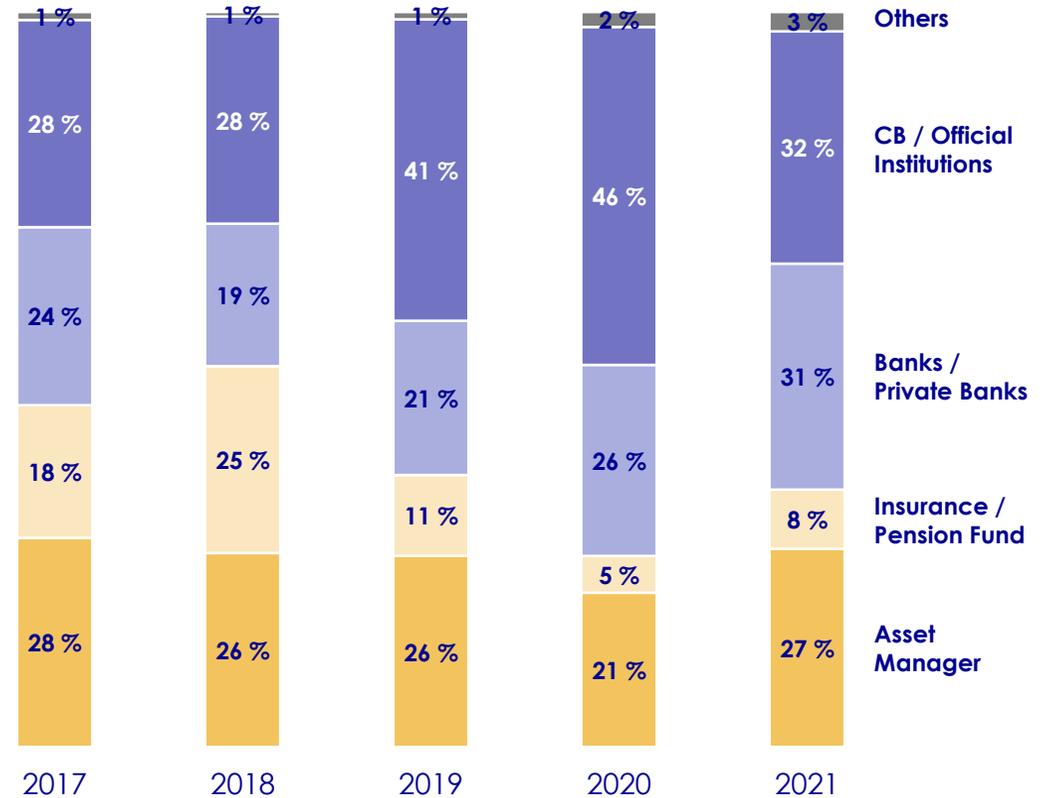


RÉPARTITION DES INVESTISSEURS : EMISSIONS PUBLIQUES (2016-2021)

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR TYPE D'INVESTISSEURS





**PROGRAMME D'ÉMISSION
DES OBLIGATIONS
OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES SIX TRANSITIONS STRATÉGIQUES DU GROUPE AFD

La vision stratégique et l'organisation du Groupe AFD s'appuient une lecture propre des 17 Objectifs de développement durable, regroupés en six transitions :



Energétique

Assurer à tous l'**accès à une énergie fiable, durable, abordable et décarbonée**, pour contribuer à contenir le réchauffement climatique **en-dessous des 1,5 à 2°C** par rapport à l'ère préindustrielle

Démographique et sociale

Financer les **services sociaux de base** tels l'éducation et la santé, et contribuer à la qualité du **lien social** pour les 8,5 milliards d'habitants que comptera le monde en 2030

Numérique et technologique

Faire du **numérique** un levier pour accélérer les trajectoires de **développement** et atteindre les ODD

Economique et financière

Appuyer la **transformation de l'économie** pour construire des **équilibres économiques, sociaux et environnementaux** viables à long terme

Territoriale et écologique

Développer durablement le potentiel de tous les **territoires, urbains et ruraux**, en tenant compte des **enjeux écologiques et sociaux**

Politique et citoyenne

Réinventer des modèles de **gouvernance plus inclusifs et horizontaux**

UTILISATION DES FONDS

Trois conditions doivent être cumulativement respectées pour définir l'éligibilité d'un prêt au cadre d'émission ODD

1

Contribution aux ODD

L'objet du financement contribue à au moins un Objectif de développement durable en dehors des ODD 1 et 17, répond à une des six transitions du plan stratégique du Groupe AFD et adresse l'une des catégories éligibles des SBP/GBP/SBG de l'ICMA.



6 Transitions



2

Éligibilité thématique et technique: le prêt respecte au minimum un des trois critères techniques d'éligibilité

1. Éligibilité thématique selon la nature intrinsèque des activités ou des projets
2. Éligibilité Performance climat selon la performance climatique délivrée par le projet d'atténuation
3. Éligibilité transformationnelle : Conditionnalité des décaissements des prêts à l'atteinte de résultats de résultats de développement durable

3

Prise en compte des interrelations entre les ODD :



Aucune note négative sur chacune des six dimensions du dispositif
« Analyse et Avis développement durable »



Notation DEV 1 ou 2 dans le cadre de la mesure d'impact des financements

Le processus d'identification et de sélection des prêts éligibles s'appuie sur la gouvernance interne de l'AFD et de Proparco, déployant une série de diligences ESG tout au long du « cycle de projet ».



Gouvernance interne de l'AFD et de Proparco

Ce processus s'applique à tous les financements du Groupe, déployant une série de diligences ESG tout au long du "cycle de projet"



Maitrise des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

La prévention et l'identification des risques s'opère à travers:

- Une **liste d'exclusion**
- Des **diligences sectorielles spécifiques** (Agriculture, Mines, Grands Barrages, Énergie)
- Des **diligences relatives aux droits humains** s'appuyant sur les standards de performance de la Société Financière Internationale et sur les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale
- La **maitrise des risques de détournement de l'aide**, de corruption, de fraude, de blanchiment et de financement du terrorisme



Analyse d'impact liés à chaque financement



Dispositif « Analyse et Avis développement durable »

Analyse développement durable : -2 à +3

Avis développement durable : Avis indépendant des équipes opérationnelles



Notation DEV

Mesure d'impact des financements: notation de 1 à 6



Gouvernance du cadre d'émission : le comité de suivi des obligations thématiques

Réunions semestrielles



Supervision du portefeuille de prêts éligibles et allocation des fonds



Gestion des mises à jour du cadre d'émission



Liaison avec les évaluateurs externes (Seconde Opinion et vérificateurs)



Validation des rapports annuels d'allocation et d'impact

GESTION DES FONDS



Le produit net de chaque obligation ODD sera géré par la division des Financements et des Opérations de Marché du Groupe AFD et constituera un portefeuille d'obligations ODD.



Un montant équivalent au produit net du portefeuille d'obligations ODD sera adossé à un portefeuille de prêts éligibles. Le Groupe maintiendra un coussin de sécurité afin que le produit net des obligations ODD ne dépasse jamais celui du portefeuille de prêts éligibles.



Le Groupe s'efforcera d'allouer le produit net des obligations aux prêts éligibles dans l'année civile après l'émission de chaque obligation.



Les montants levés et encore non affectés sont gérés par l'équipe de gestion de trésorerie du Groupe AFD. (liquidité gérée en trésorerie et en produits monétaires et placée dans des fonds d'investissement responsable (ISR))

REPORTING ET VÉRIFICATION JUSQU'À ALLOCATION COMPLÈTE DES FONDS



RAPPORT D'ALLOCATION

Le rapport présentera :

- Montant total de fonds alloués à date
- Répartition des financements par année de signature
- Part des décaissements réalisés sur la nouvelle année civile vs le stock des décaissements
- Part des actifs ayant intégré le portefeuille d'actifs
- Montant total de fonds en attente d'allocations et type de placements temporaires
- Nombre de prêts dans le portefeuille de prêts éligibles
- Ventilation des fonds affectés selon les quatre critères d'éligibilité
- Répartition par zone géographique des prêts



IMPACT REPORT

Mesure des bénéfices sociaux et environnementaux des prêts éligibles

- Indicateurs « agrégeables » ex-ante si disponibles
- Pour les prêts respectant le critère technique d'éligibilité n° 2 : bilans carbone (< 10 000 tCO₂eq/an)
- Pour les prêts respectant le critères technique d'éligibilité n° 3 : indicateurs de redevabilité prêt par prêt

Évaluation et suivi de l'impact des prêts éligibles

- Selon la politique d'évaluation du Groupe AFD, ces évaluations pourront enrichir les rapports d'impact
- Trois types d'évaluation, au niveau des projets, au champ large (sur un secteur ou un instrument spécifique) ou des évaluations scientifiques d'impact (mesure des effets strictement attribuables à une intervention)



VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Vérification annuelle jusqu'à allocation complète des fonds :

- Affectations des fonds aux prêts éligibles
- Conformité des prêts dans le pool éligible refinancé par les fonds levés avec les critères d'éligibilité et les engagements de Gestion des Fonds

SECOND PARTY OPINION



Vigeo Eiris considère que le Document Cadre de l'AFD est aligné avec les quatre grands principes des Green Bond Principles (2018)(GBP) et Social Bond Principles (2020) (SBP) et en ligne avec les meilleurs pratiques prises en compte dans la méthodologie Vigeo Eiris.



SCORE « AVANCÉE »
(score le plus élevé dans l'échelle d'évaluation Vigeo Eiris)

Engagement avancé ; **Preuves solides de maîtrise des facteurs managériaux dédiés à la réalisation de l'objectif de responsabilité sociale.**
Degré d'assurance raisonnable de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur, et orientations innovantes en faveur de l'anticipation de risques émergents.



MEILLEURES PRATIQUES
(Score le plus élevé dans l'échelle d'évaluation de l'alignement de l'instrument financier sur les GBP et/ou SBP et/ou GLP)

Les pratiques de l'instrument vont **au-delà des pratiques** de base des principes des GBP et/ou SBP et/ou GLP en adoptant les meilleurs pratiques recommandées.



Exemple de Meilleures pratiques identifiées dans la SPO :

- Les critères d'éligibilité et d'exclusion pour la sélection des projets sont clairement définis et détaillés pour tous les projets éligibles
- Les bénéfices environnementaux et sociaux attendus sont clairs et précis, ils sont considérés pertinents, mesurables, et seront quantifiés pour tous les projets éligibles dans le reporting
- Les indicateurs sélectionnés par l'Emetteur sont clairs et pertinents et couvrent tous les bénéfices attendus associés aux Catégories Eligibles



AFD DANS LES GRANDES LIGNES



L'Agence bilatérale française de développement

- Créée en 1941 et entièrement détenue par l'Etat, l'AFD bénéficie du statut d'EPIC
- Participe à la réalisation de la politique d'aide au développement de l'Etat
- Hausse des engagements annuels de 4 Mds€ entre 2015 et 2020



Supervisé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel

- Solide ratio de solvabilité à 16,04%
- Solide ratio Core Tier One à 14,5%



Notée AA / AA par Fitch et S&P

- Gestion conservatrice du risque de contrepartie et soutien de l'Etat français pour les concours souverains douteux
- Approche prudente de la gestion du risque de marché et des ratios solides



Emetteur récurrent d'émissions publiques en EUR et USD

- 20% risk weighting sous Bâle II
- Titres éligibles aux programmes PSPP et PEPP de la BCE
- Titres éligibles au « repo » auprès de la BCE avec faible haircut (AFD classée comme « Recognized Agency »)



Qualifiée de « Advanced » par Vigéo et noté « Prime status » par ISS ESG



Cadre d'émission ODD qualifié de « Avancé » avec « Meilleures pratiques » par Vigéo

* https://www.ecb.europa.eu/ecb/legal/pdf/oj_joL_2016_014_r_0006_en_txt.pdf
<https://www.ecb.europa.eu/mopo/assets/standards/marketable/html/index.en.html>

DIRECTION FINANCIERE

Bokar CHERIF

Directeur Exécutif Financier

Diane MENVILLE

Directrice de la Trésorerie et des Marchés
de Capitaux

Thibaut MAKAROVSKY

Responsable de la Division Financements
et opérations de Marché

Samia BEN MEBAREK

Adjointe au responsable de la Division
Financements et opérations de Marché

Victor RISCHMANN & Lénaïg MALLEGOL

Funding Officers



_afd_funding@afd.fr

DISCLAIMER

The information, statements and opinions expressed in this presentation (the "content") do not constitute and shall not be deemed to constitute: (i) any offer, invitation or inducement to sell a security or engage in investment, financial or other similar activity; or (ii) a solicitation of an offer to buy any security; or (iii) any recommendation or advice in relation to any investment, financial or other decision. Persons considering making any investment or financial decision should contact their qualified financial adviser.

The content contains financial information regarding the businesses and assets of AFD. Such financial information may not have been audited, reviewed or verified by any independent accounting firm. The content includes certain financial metrics which constitute alternative performance measures ("apms"), which are non-IFRS financial measures. The apms, as defined by the company, may not be comparable to similarly titled financial measures as presented by other companies. Further, these apms should not be considered as alternatives to profit after tax, operating profit or other performance measures derived in accordance with IFRS or as an alternative to cash flow from operating activities as a measure of AFD's activity.

The content may include forward looking statements, in particular, in relation to future events, growth, future financial performance, plans, strategies, expectations, aims, prospects, competitive environment, regulation and supply and demand. Words such as "anticipates", "believes", "estimates", "expects", "intends", "plans", "projects", "may" and similar expressions are used to identify these forward-looking statements. Such forward looking statements contain inherent risks and uncertainties and actual outcomes may differ materially from those expressed or implied in the forward looking statements. To the maximum extent permitted by law, no warranty or representation (express or implied) including, but not limited to, accuracy or completeness is made in relation to the content, including, but not limited to, any projections or statements about the prospects of AFD. Any forward-looking statement contained in this presentation speaks only as of the date of this presentation. AFD makes no commitment to update content and expressly disclaims, to the extent lawful, liability for any errors or omissions in it.

This presentation is confidential and is being submitted to selected recipients only and may not be reproduced (in whole or in part), distributed or transmitted to any other person without the prior written consent of AFD. The content is not directed at, or intended for distribution to, or use by any person or entity where such distribution or use is restricted by law or regulation. Persons into whose possession the content comes should inform themselves about and observe any such restrictions. In particular this presentation is not intended for distribution in the United States or to U.S. Persons (as defined in regulation S) under the United States Securities Act of 1933, as amended. In the United Kingdom this presentation is being made only to and is directed only at persons who have professional experience in matters relating to investments who fall within article 19(1) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "order") and other persons to whom it may otherwise lawfully be communicated in accordance with the order.

CONTACT

5, rue Roland Barthes 75598 PARIS CEDEX 12

afd.fr